# **Transcription**

Pour faire une demande d'autorisation concernant une transcription ne figurant pas sur la liste de sélection des débours préautorisés, veuillez utiliser le présent formulaire (*Utilisez un formulaire par demande*).

Date de la demande :

# Renseignements sur la demandeuse ou le demandeur

# Renseignements sur l'avocate ou l'avocat Nom : N° d'avocat : Téléphone : Courriel :

### Renseignements sur la cliente ou le client

Nom:

N° de certificat:

Bureau régional qui a délivré le certificat :

Nom des coaccusé(e)s ou autres parties :

## Renseignements sur la demande

Lorsque vous fournissez des détails sur votre demande, assurez-vous de fournir le nombre approximatif de pages, et indiquez s'il s'agit d'un original ou d'une copie et la ou les raisons pour lesquelles la transcription est nécessaire. Si vous demandez une transcription accélérée, indiquez le nombre de jours entre la commande de la transcription et les productions nécessaires.

### **Transcription**

Quelle est la raison de la demande de transcription?

Appel (joindre la facture) Enquête préliminaire

Enquête sur le cautionnement Interpellation (Loi sur le droit de la famille;

Loi portant sur la réforme du droit de Contre-interrogatoire ou affidavit l'enfance; Loi sur les services à l'enfance, à

la jeunesse et à la famille)
Interrogatoire hors cour

Remise/établissement de dates

Autre (veuillez spécifier)

Procès

### **Type**

Quel type de transcription demandez-vous?

Enregistrement audio numérique (22 \$ le premier jour, 10,50 \$ les jours subséquents)

Original - électronique (6,30 \$ la page). Les parties qui commandent une transcription peuvent transmettre des copies à plusieurs autres parties sans frais additionnels.

Original – papier (7,10 \$ la page). Cela comprend les copies électroniques gratuites si elles sont commandées en même temps que l'original papier. AJO peut approuver une demande de transcription sur support papier qui est soumise par écrit par un(e) avocat(e) si elle est raisonnablement motivée.

Copie – papier (0,80 \$ la page)

Copie électronique – avant de commander une copie électronique, les avocats devraient demander une copie électronique partagée de la transcription auprès de la partie qui a commandé la transcription. (25,00 \$ chacune, maximum : une copie).

Autre (veuillez préciser)

Estimation du nombre de pages : ou estimation du nombre de jours :

Transcription Ver: 2022-07 Page 2 de 5

### Raisons

Expliquez pourquoi la transcription est nécessa	ire (ex. : quels renseignements sont donnés dans la
transcription et leur pertinence pour la défense)	:

### Genre de transcription

Déclaration sur bandes sonores ou vidéo - plaignant(e)

Déclaration sur bandes sonores ou vidéo - accusé(e)

Déclaration sur bandes sonores ou vidéo - témoin

Durée estimée (heures et minutes) de la déclaration :

Expliquez pourquoi la déclaration sur bande sonore ou vidéo est nécessaire (c.-à-d. quels renseignements sont contenus dans la déclaration) :

Transcription Ver: 2022-07 Page 3 de 5

### Demande de transcription accélérée

Demandez-vous une transcription accélérée? Oui Non

Nombre de jours entre la date de la commande de la transcription et celle où elle doit être produite :

Remarque : Il est rare qu'Aide juridique Ontario autorise ou rembourse les transcriptions électroniques au taux accéléré (8,80 \$ la page) ou au tarif journalier (11,75 \$ la page).

### Droit de la famille seulement

Autorisé à procéder : Conférence préparatoire au Procès

procès

### Litige de droit civil seulement

Autorisé à procéder aux Interrogatoires Conférence préparatoire Procès

interrogations préalables : préalables au procès

Transcription Ver: 2022-07 Page 4 de 5

Pour tout renseignement sur les politiques générales se rapportant à la transcription, consultez le *Guide des débours* d'Aide juridique Ontario.

Si vous avez besoin d'aide pour remplir ce formulaire, contactez le Centre d'aide aux avocats sans frais au 1-866-979-9934.

Je certifie que les informations contenues dans ce formulaire sont complètes, véridiques et exactes.

Nom:

Veuillez soumettre le formulaire dûment rempli au moyen de la fonction de transmission de documents d'*Aide juridique en ligne* ou par LAOiFax.

Les renseignements personnels figurant dans le présent formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi de 2020 sur les services d'aide juridique* aux fins de paiement des comptes, d'enquêtes et de l'application de la *Loi sur les services d'aide juridique*.

Les questions à ce sujet doivent être adressées à l'agent(e) de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée, à fippa@lao.on.ca ou au 1 800 668-8258.



Transcription Ver: 2022-07 Page 5 de 5